



## Pas de contrat de travail et pas de déclaration

Par **sephiroth854**, le **21/06/2011** à **11:03**

Bonjour,rnrnVoilà je travaille actuellement dans un restaurant et après une longue période sans contrat de travail, j'ai décider d'écrire à l'URSSAF pour savoir si mon emploi était déclaré.rnrnQuelques jours plus tard, surprise aucune trace de mon embauche (en clair je ne suis pas déclaré) alors voilà ma question, est-ce que je risque quelque chose sachant que je n'étais pas au courant et que risque mon employeur? rnrnMerci d'avance pour vos réponses

Par **Cornil**, le **23/06/2011** à **23:25**

bonsoir "sephiroth84"rnla question est toute différente sirn1) tu as des bulletins de salaires  
rn2) non! rnA+ sans doute